

<http://pierre-alainmillet.fr/Le-conseil-citoyen-du>



Le conseil citoyen du développement humain durable est en place !

- DHD -

Date de mise en ligne : mercredi 28 janvier 2015

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le conseil municipal a décidé de relancer la démarche « développement humain durable » de la ville avec le conseil citoyen du même nom qui avait été à créé en 2009 pour le travail participatif de construction de l'agenda 21

L'expérience a conduit à différencier pour l'avenir le conseil citoyen lui-même, avec des membres désignés représentant les conseils de quartier (un délégué par quartier), les associations, les entreprises, les groupes politiques et les « forums du conseil citoyen » qui seront des rencontres publiques sur un thème comme nous l'avions fait dans le mandat précédent (métiers de la propreté, ondes électromagnétiques)

<media2309|insert|center|taille=500> Ce 27 Janvier se tenait donc la première réunion du conseil citoyen dans sa nouvelle forme, et je remercie les délégués de quartier présents, les associations, les entreprises avec beaucoup de nouveaux visages ce qui est une bonne chose pour engager un travail sur une nouvelle étape de l'agenda 21 de la ville.

Après la présentation rapide de la démarche actuelle, trois témoignages sont venu illustrer les actions conduites ces dernières années, sur les modes doux, sur le compostage d'immeuble, enfin avec l'expérience des « familles à énergie positive »

Puis Aurélie Chamaret, consultante du bureau d'étude ADRET qui a été choisi par la ville pour l'accompagner dans cette démarche, a proposé un travail en petit groupe autour d'une question « *racontez une expérience, positive ou négative* » d'une évaluation. L'objectif était de faire démarrer la discussion, et donc la réflexion personnelle de chaque membre du conseil citoyen, sur ce que peut être une démarche d'évaluation « participative ».

Et cette forme de travail collectif a été une réussite. Tous les participants se sont pris au jeu, ont raconté des histoires, puis répondu ensemble à trois questions, les réponses étant écrites sur de grand papiers posés au mur

<media2310|insert|center|taille=500>

Pour Aurélie Chamaret, cette expérience est une nouvelle preuve de l'intelligence collective dont peuvent faire preuve les citoyens quand ils travaillent ensemble. Elle a fait une première synthèse orale, mais l'objectif est bien sur de préparer les prochaines réunions qui ont pour but justement, d'organiser une « évaluation participative » de l'agenda 21 de Vénissieux.

La ville a fait réaliser un audit par le cabinet pour avoir une évaluation « technique ». Les services de la ville suivent bien sûr dans le détail, l'avancement des actions, leurs résultats. Mais le conseil citoyen jouera un rôle essentiel pour donner son avis au conseil municipal et aider à décider sous quelle forme engager la suite de l'agenda 21

Une révision de cet agenda ? De nouveaux plans d'actions ? Peut-être une refonte complète. Le représentant de l'association Halte au bruit et à la vitesse concluait en faisant remarquer « l'agenda actuel ne parle pas du bruit, alors que c'est un enjeu de santé important en zone urbaine ». Le débat est donc lancé.

J'ai bien sûr informé le conseil citoyen que, malheureusement, le calendrier prévu pour réaliser cette évaluation

Le conseil citoyen du développement humain durable est en place !

participative avec une réunion par mois allait être bousculé par l'annulation probable des élections, et que nous allions prendre sans doute deux mois de retardâ€¦ Cela n'est pas du à l'équipe qui a impulsé cette démarcheâ€¦ Et nous ferons tout ensuite pour relancer au plus vite la démarcheâ€¦